



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 17 septembre 2015

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Accueil des réfugiés en Ardèche

Suite à la réunion avec les maires de France du samedi 12 septembre, Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, a demandé aux préfets de nommer un coordonnateur départemental qui rassemblera l'ensemble des offres d'hébergement émanant des collectivités territoriales et de la société civile.

En Ardèche, M. Didier PASQUIET, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations a été désigné coordonnateur départemental pour l'accueil des réfugiés par le préfet, Alain TRIOLLE.

Il aura pour mission de coordonner les services de l'État et ses partenaires (associations, mairies, conseil départemental) pour organiser dans les meilleures conditions l'accueil des réfugiés, en lien avec le coordonnateur national, M. Kléber ARHOUL.

Les maires, qui souhaitent mettre à disposition des logements vacants et participer ainsi à l'effort de solidarité, peuvent désormais s'adresser au coordonnateur départemental via l'adresse électronique suivante : [ddcspp@ardeche.gouv.fr](mailto:ddcspp@ardeche.gouv.fr).

---

### CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :  
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09  
Courriel : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)

